











Protection incendie pour plancher à poutraison de bois

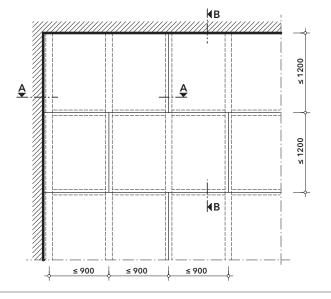


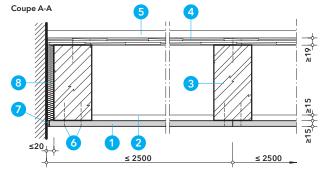
- Montage facile
- Durée de vie élevée, pas de frais d'entretien
- Écologique et durable ecobau

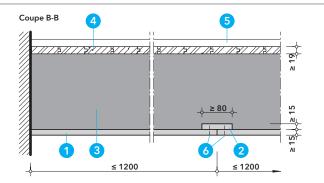
Protection incendie CORRECT.SÛR.











1x 18 mm, ca. 16 kg/m²

90

Caractéristiques

- Revêtements peu encombrants et fins
- Revêtement léger, faible poids
- Aucun jointoyer nécessaire pour la protection contre l'incendie
- Utilisation en intérieur climat normal avec pièces humides
- Écologique et durable ecobau

Attestation VKF AEAI REI 60 N° AEAI 15129 1x 15 mm, ca. 13 kg/m² ABP P-2100/341/15-MPA BS F 90

Informations générales

Les constructions 128.20 et 128.30 sont créées à base de plaques PROMAXON®-Typ A spécialement fabriquées pour la Suisse. Les applications REI 60 et F 90 valent pour la construction en bois, y compris le revêtement PROMAXON® pour une exposition au feu

Si le plafond en poutre en bois est accessible, il faut, outre un revêtement en partie basse avec des plaques PROMAXON®-Typ A, garantir que le plancher contienne une couche de répartition de charge sur le plafond, qui, en corrélation avec les lattes de plancher présentes, transfère sûrement la charge utile dans les poutres en bois porteuses même en cas d'incendie.

Le matériau et l'épaisseur de ce plancher porteur peuvent être choisis librement en fonction de la statique du plafond et de la nature de la structure de plancher prévue ou présente.

Vue de dessous

Les plaques PROMAXON®-Typ A peuvent être traités jusqu'à une longueur standard de 2500 mm ou être raccourcis aux dimensions correspondantes en fonction de l'espacement des poutres Les joints de plaque sont disposés avec un décalage respectif d'une position de poutre.

Détail A - Coupe longitudinale raccordement au parois

Les plaques PROMAXON®-Typ A peuvent être fixées directement dans la poutre en bois sans écart minimal.

Au niveau des bords du plafond, le revêtement se pose bord à bord contre la cloison massive voisine. L'écart entre la poutre latérale et la cloison est comblé avec de la laine minérale.

Le joint latéral ainsi que tous les joints entre plaques peuvent également être mastiqués pour des raisons esthétiques.

- 1 Plaque coupe-feu PROMAXON®-Typ A ép. ≥15 ou 18 mm
- Bande PROMAXON®-Typ A ép. ≥15 ou 18 mm
- Poutre en bois, lxh ≥ 160x200 mm, selon statique
- Plancher en bois, ép. ≥ 19 mm
- Sol porteur
- Agrafes en fil d'acier, $l \ge 63$ mm, entraxe ≈ 150 mm alternativ vis Promat® 4625 3,9 x 55 mm
- Promat®-Ready Mix PRO mastic prêt à l'emploi ou Promat®-Filler PRO
- B Laine mineral (RF1), point de fusion ≥ 1000°C, brute ≥ 90 kg/m³

Détail B - Coupe transversale raccordement au parois

Du point de vue de la technique de sécurité incendie, il suffit que le revêtement soit amené jusqu'à la cloison au niveau de la bordure du plafond transversale aux poutres. En outre, il est également possible d'utiliser des profilés de raccordement mural ou des bandes PROMAXON® sur la cloison massive pour un renforcement et une fixation supplémentaires entre les poutres en bois.

Alors que les joints de plaque sous les poutres en bois ne sont pas renforcés, les joints de plaque transversaux aux poutres doivent être recouverts d'une bande PROMAXON® d'au moins la même épaisseur.

- Plaque coupe-feu PROMAXON®-Typ A ép. ≥15 ou 18 mm
- Bande PROMAXON®-Typ A ép. ≥15 ou 18 mm
- Poutre en bois, lxh ≥ 160x200 mm, selon statique
- Plancher en bois, ép. ≥ 19 mm
- Sol porteur
- $l \ge 28$ mm, entraxe ≈ 150 mm Agrafes en fil d'acier, alternativ vis Promat® 4625 3,9 x 30 mm

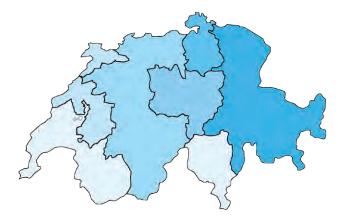








Votre interlocuteur



Siège social **Promat AG** Industriestrasse 3 9542 Münchwilen 052 320 94 00 Tel. 052 320 94 02 FAX office@promat.ch





Toujours à jour dans le Web www.promat.ch



Linkedin suffit de suivre #Promat Switzerland



Promat Focus

Le bulletin d'information électronique de Promat vous permet d'être tenu au courant de nos nouvelles et de nos informations. Inscrivez-vous maintenant:

www.promat.ch/fr/newsletter

Cantons: GE, VD, VS, TI



Frank Feller Tel. +41 79 887 04 65 feller@promat.ch

Cantons: FR, JU, NE



Daniel Berger Tel. +41 79 781 67 41 berger@promat.ch

Cantons: AG, BE, BL, BS, SO, VS



Beat Spielhofer Tel. +41 79 670 90 98 spielhofer@promat.ch

Cantons: LU, NW, OW, SZ, UR, ZG



Mišo Polić Tel. +41 79 514 79 07 polic@promat.ch

Cantons: SH, ZH



Thomas Raimann Tel. +41 79 368 62 91 raimann@promat.ch

Cantons: AI, AR, GL, GR, SG, TG, FL



Alex Amrein Tel. +41 79 508 00 32 amrein@promat.ch